

L'Avenir

de Fécamp

11 Avril 2025 N°11

ÉDITO

Depuis l'annonce des condamnations prononcées à l'encontre de Marine Le Pen et de 23 autres co-prévenus, c'est une déferlante de haine anti-magistrats organisée par l'extrême droite dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Lourde est la responsabilité des politiques de tous bords qui volent au secours des dirigeants du RN. C'est le cas jusqu'au sommet de l'Etat, tel le Premier Ministre, se déclarant « troublé ». Ces attaques contre la justice sont d'une violence inouïe. Elles visent à occulter les 4,6 millions d'euros détournés par un parti corrompu, qui a bâti son fonds de commerce sur sa prétendue intégrité.

Nous sommes aux côtés des juges qui se retrouvent insultés et menacés au point d'être placés sous protection policière et ce pour avoir exercé leur office.

Mesure-t-on bien ce que cela signifie et l'extrême gravité d'une telle situation ?

Les peines prononcées sont prévues par le code pénal. Elles l'ont été au terme de plusieurs années d'instruction de plusieurs semaines de débat et de délibéré. Les droits de la défense ont été respectés. Ce n'est en rien un « jugement politique ».

Jouer « le peuple » contre « les juges » revient à ignorer que ces derniers ont rendu, au nom du peuple français, une décision fondée sur des lois votées par les représentants du peuple français.

Bien dit !

Nous voulons l'égalité de tous les citoyens devant la loi.
"Que vous soyez puissants ou misérables."
Pas d'amnistie pour Marine Le Pen !

● Fabien Roussel
Secrétaire National du PCF



DÉFENDONS L'ÉTAT DE DROIT !

Protégeons les droits et les libertés, pour que chaque citoyen·ne, y compris la principale accusée, puisse continuer à se défendre, à la différence de plusieurs opposant·es d'autres pays auxquels elle ose se comparer.

Garantissons la séparation des pouvoirs, condition d'une justice égale pour tous et toutes.

Exigeons la probité des élu·es en défendant la peine d'inéligibilité

L'histoire nous enseigne que les attaques contre le système judiciaire sont toujours une des premières étapes de l'instauration de régimes liberticides et tyranniques.

Il est temps, grand temps, par-delà les divergences ou oppositions, que les forces républicaines se ressaisissent et expriment leur soutien sans faille aux magistrats ainsi attaqués.

La menace ne vient pas des juges mais de ceux qui les insultent et les menacent.

**POUR DE VRAIES
PEINES D'INÉLIGIBILITÉ
SIGNEZ NOTRE PÉTITION !**



L'ASSEMBLÉE ADOPTE LA RÉGULATION DE L'INSTALLATION DES MÉDECINS, MALGRÉ L'OPPOSITION DU GOUVERNEMENT.

new

Face à la colère légitime des Français, dont **11 % n'ont pas de médecin traitant**, les élus s'agitent tandis que les syndicats médicaux dénoncent timidement toute régulation de l'installation des praticiens. Pourtant, la vraie question est celle du rôle du système de santé en tant que service public au service de l'aménagement du territoire. La réponse doit être clairement oui. La crise actuelle découle d'un modèle de médecine libérale fondé sur deux piliers : la liberté d'installation et la rémunération à l'acte. Toucher à l'un sans remettre en cause l'autre est voué à l'échec. Les dépassements d'honoraires en sont une conséquence directe et un frein majeur à l'accès aux soins.

Il est temps de poser un vrai débat politique sur la fin de ce modèle libéral, en faveur de l'exercice salarié dans des centres de santé. Ces structures permettent de planifier l'installation des médecins, de sortir du paiement à l'acte, et d'adapter les budgets aux besoins locaux.

Mais aujourd'hui, le financement privilégie toujours les acteurs libéraux, sous la pression des lobbys. C'est ce que dénonce la Fédération nationale des centres de santé, qui a rompu sa convention avec la Sécurité sociale.

La solution est claire : financer en priorité les **centres de santé** pour offrir des salaires attractifs et une stabilité financière. Cela répondrait aux **attentes de la population** – proximité et **fin des dépassements** – tout en améliorant les conditions de travail des médecins, notamment les plus jeunes.

Rejoignez-nous !

www.pcf-fecamp.fr



Retrouvez nos anciens numéros :

www.avenir-fecamp.fr

FÉCAMP ET LE HAVRE FACE À LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE : QUELLES SOLUTIONS POUR INVERSER LA TENDANCE ?

new

La Normandie, pourtant historiquement bien dotée en infrastructures de santé, voit aujourd'hui certaines de ses villes moyennes comme **Fécamp** et même la grande ville portuaire du **Havre** confrontées à une **pénurie alarmante de médecins généralistes**. Ce phénomène de **désertification médicale**, autrefois réservé aux zones rurales, s'étend désormais aux villes, mettant en difficulté l'accès aux soins pour des milliers d'habitants.

Une situation critique !

À **Fécamp**, plusieurs cabinets ont fermé ou peinent à trouver repreneurs. Certains médecins approchent de la retraite sans successeurs identifiés. Les délais pour obtenir un rendez-vous s'allongent, et les urgences sont souvent saturés ou régulés. Le nombre de patients sans médecin explose. Même constat au **Havre**, pourtant deuxième ville de Normandie : de nombreux quartiers populaires souffrent d'un **manque criant de professionnels de santé**.



Des causes bien connues

Vieillesse des médecins : beaucoup partent à la retraite sans remplacement.

- **Attractivité en baisse** : les jeunes praticiens privilégient les grandes métropoles, et de plus en plus de jeunes médecins privilégient les remplacements plutôt que l'installation :

- **Flexibilité** : ils peuvent choisir où, quand et combien ils travaillent.

- **Moins de contraintes administratives** : pas de gestion de cabinet, de facturation ou de charges fixes.

- **Découverte du métier** : cela permet de tester différents lieux et modes d'exercice avant de s'engager.

- **Charge administrative lourde**, qui décourage l'installation en libéral.

- **Isolement professionnel**, particulièrement dans les territoires semi-urbains et ruraux.

Des pistes pour sortir de l'impasse

Les collectivités locales et les pouvoirs publics commencent à réagir :

- **Maisons de santé pluriprofessionnelles avec des antennes dans les zones rurales**: Fécamp et Le Havre développent des structures regroupant médecins, infirmiers, kinés, etc., pour mutualiser les moyens

- **Incitations financières**: aides à l'installation, exonérations fiscales pour les jeunes médecins.

- **Promotion du territoire**: mise en avant de la qualité de vie en bord de mer pour séduire de nouveaux praticiens.

- **Collaboration avec les universités**: stages en zones déficitaires pour les étudiants en médecine afin de les inciter à rester.

Une mobilisation collective indispensable !

Les élus locaux, les professionnels de santé et les habitants doivent **agir ensemble**. À Fécamp comme au Havre, le **tissu social est solide**, et les initiatives citoyennes se multiplient pour alerter les pouvoirs publics et co-construire des solutions durables.

La lutte contre la désertification médicale ne peut pas être laissée aux seules mains de l'État. C'est un **enjeu territorial, humain, et de justice sociale**. Garantir l'accès aux soins partout, pour tous, est un pilier de notre système de santé.



désindustrialisation • déserts médicaux
crise agricole • chômage • pauvreté

IL FAUT QUE ÇA CHANGE !



le choix de la gauche combattive



contact

Je souhaite rejoindre le PCF Fécamp

Je souhaite participer aux actions militantes organisées près de chez moi et rencontrer les communistes de la section locale

Je souhaite adhérer au PCF

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

Adresse postale : _____

Courrier : PCF76 - 33, Place du Général de Gaulle - 76000 Rouen

Mail : communication@pcf-fecamp.fr

Téléphone : 06 62 96 39 34